

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

DGAET Direction des Routes et des Ports
Service Aménagements Routiers

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 15 DECEMBRE 2017
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. ERIC LE DISSES**

OBJET : BP 2018: Délégation Pistes Cyclables

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Pistes Cyclables, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le programme « Cycles », mis en œuvre à la suite des Etats Généraux de Provence, répond à la volonté de Mme la Présidente de consacrer un budget de 40 M€ en faveur du développement des modes doux sur une période de 5 ans.

Ce programme nécessite une demande d'affectation supplémentaire d'AP au BP 2018, pour sa troisième année de mise en œuvre. Ceci s'explique par la montée en puissance de la réalisation de travaux, les années 2016 et 2017 ayant, pour de nombreuses opérations nouvelles, été consacrées aux études.

Ainsi, il est prévu de poursuivre la réalisation de cinq opérations déjà engagées et de lancer une quinzaine d'opérations nouvelles. La pose de premiers compteurs vélos, fixes ou mobiles, permettra de recueillir des éléments de fréquentation des pistes cyclables.

Les pistes cyclables à présent en service nécessitent un entretien spécifique tel que le balayage et le fauchage. Les premiers crédits de fonctionnement sont donc nécessaires pour l'accomplissement de ces tâches.

Il convient donc d'approuver les mouvements d'affectation comme indiqués dans l'Annexe 2.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil Départemental de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL